



## Ministère de l'Intérieur

Le 29 août 2019

### Communiqué de presse

Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, a reçu aujourd'hui à Beauvau sa nouvelle homologue britannique, Mme Priti Patel.

Les deux ministres ont évoqué la question des traversées irrégulières de la Manche. Ce phénomène, qui a pris de l'ampleur en octobre 2018, a connu une baisse en début d'année après la mise en œuvre le 4 janvier 2019 d'un plan d'action national demandé par Christophe Castaner, puis d'un plan d'action franco-britannique agréé le 24 janvier à Londres entre le ministre et son homologue d'alors, Sajid Javid. Ces plans ont conduit à renforcer la présence des forces de l'ordre sur le littoral entre Boulogne et Dunkerque ainsi que le nombre de patrouilles aériennes et en mer en coordination avec la préfecture maritime, à sensibiliser les acteurs du nautisme ainsi qu'à renforcer la sécurisation des ports, et enfin à renforcer la lutte contre les filières de passeurs : dix filières spécialisées dans les traversées maritimes ont ainsi pu être démantelées au cours des derniers mois. Le phénomène s'est toutefois poursuivi et un nombre de traversées significatif a été observé pendant l'été, à la faveur de conditions climatiques plus clémentes.

M. Castaner et Mme Patel sont convenus lors de leur entretien aujourd'hui de renforcer la coordination des services enquêteurs britanniques et français pour le démantèlement des filières de passeurs.

Les deux ministres ont par ailleurs convenu d'examiner ensemble la possibilité d'un appui financier britannique pour renforcer les patrouilles des forces de l'ordre sur le littoral du Calais et empêcher ainsi plus efficacement à terre les départs. Les services des deux ministères examineront ensemble sous deux semaines les modalités possibles de cette coopération.

Cette contribution viendrait s'ajouter aux 7 millions d'euros déjà engagés par les Britanniques en janvier dernier pour l'acquisition de matériels spécialisés (drones, équipements de vision nocturne, véhicules tout-terrain...).

Christophe Castaner a indiqué que « *la France a, comme le Royaume Uni, intérêt à juguler le phénomène des traversées irrégulières de la Manche, qui présentent un risque considérable pour ceux qui prennent la mer sur des embarcations de fortune. La traversée de la Manche par la mer doit cesser d'être une option pour rallier de façon illégale le territoire britannique depuis les Hauts-de-France. Un*

*nouvel engagement financier britannique permettrait de renforcer les patrouilles engagées et de gagner en efficacité. Nous pourrions faire un bilan en fin d'année ».*

M. Castaner et Mme Patel ont par ailleurs évoqué la question de la sortie du Royaume Uni de l'Union européenne, prévue le 31 octobre. Dans l'hypothèse où un Brexit sans accord se concrétiserait, les deux ministres sont convenus de maintenir une coordination étroite afin de limiter les éventuelles perturbations.

Ils veilleront notamment à maintenir la fluidité des passages aux frontières franco-britanniques. S'agissant du droit de séjour des citoyens britanniques en France et des Français au Royaume Uni, les cadres juridiques nécessaires en cas de de Brexit sans accord sont d'ores et déjà en place et limiteront les difficultés. Enfin, s'agissant de la coopération franco-britannique en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme, les deux ministres ont souligné la nécessité de tirer pleinement profit, ou de créer le cas échéant, les outils et coopérations nécessaires pour assurer un niveau de sécurité inchangé sur les territoires français et britannique.

Pour Christophe Castaner, *« il est fondamental de maintenir une coopération étroite avec le Royaume Uni, quelles que soient les évolutions politiques à venir s'agissant du Brexit, afin de continuer à assurer la sécurité des citoyens européens »*